



COMMUNE DE CHAPELLE D'HUIN

# AFFOUAGE 2024

**Les inscriptions pour l'affouage se feront du 18 septembre au 20 octobre à la mairie pendant les heures d'ouverture ou par mail [mairie@chappedhuin.fr](mailto:mairie@chappedhuin.fr)**

**Préciser le nombre de personnes et fournir une attestation responsabilité civile.**

## **Rappel des droits**

1 stère par foyer + 1 stère par personne présente au 1<sup>er</sup> janvier et le jour de l'attribution.

Les jeunes ayant un appartement pour leurs études perdent leur droit le jour de leurs 21 ans.

Participation de 15 € par stère, payable en février 2025

**Le Maire de Chapelle d'Huin**